



# LOBLAW

## Des premiers pas dans la bonne direction

**Lors de la dernière année, Loblaw s'est penchée sur la question des produits de la mer. Depuis, plusieurs pas dans la bonne direction ont été faits, particulièrement avec l'adoption d'une politique d'approvisionnement durable. De plus, l'entreprise a récemment déclaré sa volonté d'offrir des produits de la mer durables d'ici 2013. La politique s'appliquerait à tous les produits issus de la mer, et ce, dans tous les magasins de la chaîne. Enfin, la compagnie a manifesté son désir d'éviter la vente de produits liés à la pêche illégale ou à la surpêche.**

**Toutefois, malgré de telles avancées, la politique comporte des lacunes importantes. Parmi celles-ci, le géant de l'alimentation explique peu la grille utilisée pour sélectionner les produits dits durables. Les critères d'analyse tels que l'habitat, le mode de pêche et l'impact de l'aliment sur les autres espèces demeurent inconnus. De plus, Loblaw se repose trop sur la certification MSC concernant les poissons sauvages. Dans le cas des produits d'élevage, il n'y a pas encore de système de certification acceptable.**

**Greenpeace félicite Loblaw de s'être engagée à abandonner progressivement les sources d'approvisionnement non durables pour ses produits de la mer et lui demande de cesser rapidement la vente de toute espèce inscrite sur la Liste rouge.**

Les Compagnies Loblaw limitée est le plus grand distributeur de produits alimentaires au Canada. Son actionnaire majoritaire est le milliardaire canadien Galen Weston. Ce dernier contrôle aussi les boulangeries George Weston et possède les magasins Holt Renfrew et les supermarchés britanniques Selfridges. Loblaw compte 628 magasins d'entreprise et 408 magasins franchisés, répartis dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada.

Loblaw offre des milliers de produits maison commercialisés sous différents noms, dont Le Choix du Président et « sans nom ». Au cours des dernières années, Loblaw a misé sur la promotion de ses produits à caractère « écologique », dont les poissons et fruits de mer homologués par le MSC, notamment par le biais d'une campagne publicitaire mettant en vedette son propre président, Galen Weston.

### Bannières

Atlantic SaveEasy, Atlantic Cash & Carry, Atlantic Superstore, Dominion (à Terre-Neuve et au Labrador), Extra Foods, Fortinos, Freshmart, Intermarché, Loblaws, Maxi & Cie, Lucky Dollar Foods, No Frills, Provigo, The Real Canadian Superstore, The Real Canadian Wholesale Club, SaveEasy, ShopEasy, SuperValu, Valu-mart, Your Independent Grocer, Zehrs, Cash & Carry.

### Politique d'approvisionnement

Dans sa politique d'approvisionnement en produits de la mer durables, dévoilée en mai 2009, Loblaw s'engage à n'acheter que des poissons et fruits de mer de sources durables d'ici 2013. La politique s'applique à tous les produits : poissons et fruits de mer d'élevage et sauvages, vendus en boîte, frais ou congelés, de marque maison ou d'autres marques.

La politique précise aussi que les poissons sauvages devront être certifiés par le Marine Stewardship Council (MSC) ou un autre organisme indépendant de même type. Pour les produits d'élevage, Loblaw s'engage à soutenir l'élaboration d'un programme de certification crédible en appuyant les discussions sur l'aquaculture (« Aquaculture Dialogues ») et en encourageant la participation des intervenants pertinents. Les fournisseurs devront répondre à ces normes ou à des normes semblables.

Quand Loblaw a annoncé la sortie imminente de sa politique sur les produits de la mer dans son rapport de responsabilité sociale de l'entreprise 2008, elle a précisé que cette politique pourrait entraîner l'élimination graduelle de certains produits jugés non durables. Cependant l'entreprise n'a pas précisé quand elle retirerait de la vente des espèces de la Liste rouge.

Il est également précisé dans la politique d'approvisionnement de Loblaw qu'elle s'engage à éviter des produits provenant d'activités de pêche illicite, non déclarée ou non réglementée (INN) telles que définies par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Loblaw fera une mise à jour annuelle de sa politique pour l'adapter à l'évolution des connaissances et des possibilités.

### Initiatives en faveur de produits de la mer durables

Loblaw offre de plus en plus de poissons et fruits de mer homologués par le MSC. Elle maintient aussi une chaîne de traçabilité pour certains produits de la mer de marque maison ainsi que pour ses poissons et fruits de mer frais homologués par le MSC. En 2008, Loblaw a ajouté dix nouveaux produits homologués par le MSC et elle prévoit grossir sa liste en 2009. Loblaw est membre du groupe de travail sur les produits de la mer durables du Food Marketing Institute (FMI) et elle participe aux discussions sur l'aquaculture du WWF.

Loblaw travaille avec des fournisseurs et distributeurs pour s'approvisionner en poissons et fruits de mer durables, de même qu'avec différents intervenants, incluant le WWF, le MSC, Greenpeace et Pêches et Océans Canada.

## Information et étiquetage

Aux termes de sa politique d'approvisionnement en produits de la mer durables, Loblaw s'engage à étiqueter et faire la promotion de ses produits en fournissant des informations, notamment des marques de certification par des organismes crédibles, pour permettre aux consommateurs de faire des choix éclairés.

Loblaw a indiqué que d'ici 2013, elle fournira des informations supplémentaires à ses clients – soit sur les étiquettes, soit via son site internet – qui pourraient inclure le nom commun et le nom scientifique de l'espèce, le pays d'origine et la méthode d'élevage ou de pêche.

## Poissons et fruits de mer de la Liste rouge

Sur les 15 espèces de la Liste rouge de Greenpeace, 13 sont vendues chez Loblaw : aiglefin, bar du Chili, crevettes tropicales, espadon, flétan de l'Atlantique, hoplostète orange, mactre de l'Arctique, morue de l'Atlantique, pétoncles géants de l'Atlantique, raie, requin, saumon d'élevage de l'Atlantique, thon albacore.

